



**PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION
DES DÉCHETS MÉNAGERS
ET ASSIMILÉS 2020 - 2025**

**BILAN 2020
ET
OBJECTIFS 2021**



60, rue Mirabeau Prolongée
CS 10 014
62 141 EVIN MALMAISON CEDEX



Tél : 03 21 74 35 99
Fax : 03 21 74 35 23

INTRODUCTION

Les 3 EPCI* adhérentes au SYMEVAD, à savoir Douaisis Agglo, la CA Hénin-Carvin et la CC Osartis-Marquion, ont choisi de confier au SYMEVAD l'élaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) commun. Ce PLPDMA couvre la période 2020 - 2025.

Les objectifs à l'horizon 2025 sont les suivants :

- > En terme quantitatif : diminution du tonnage des DMA de 3% en 6 ans.
- > En terme qualitatif : réduction de la nocivité des déchets par une réduction en amont des produits générant des produits dangereux.
- > En terme de gouvernance et d'animation du territoire : développement de la mobilisation et de la coopération des acteurs du territoire du SYMEVAD.

Le présent document dresse le bilan de cette 1^e année 2020 de mise en oeuvre du PLPDMA et présente les objectifs pour 2021.

SOMMAIRE

● ----- **GÉNÉRALITÉ** *P 4*

● ----- **INDICATEURS
GLOBAUX** *P 9*

● ----- **DÉTAILS DES
8 AXES** *P 12*

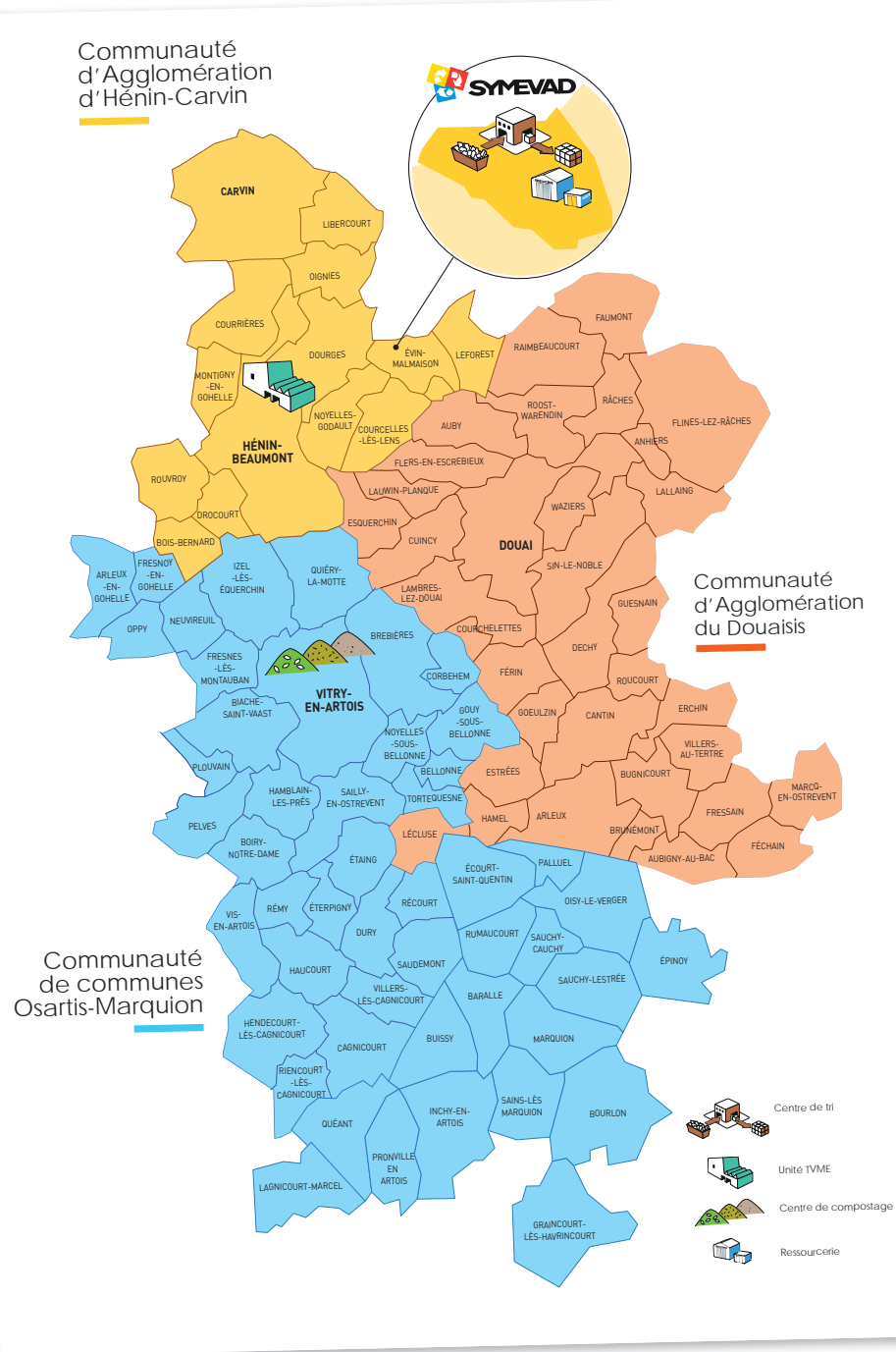


GÉNÉRALITÉS

PRÉSENTATION DU SYMEVAD

Le **SYMEVAD** a été créé par arrêté préfectoral du 29 décembre 2006. Il regroupe aujourd'hui les Communautés d'Agglomération du Douaisis, d'Hénin-Carvin et la Communauté de communes Osartis-Marquion, qui ont transféré leur compétence « traitement des déchets ménagers et assimilés » au **SYndicat Mixte d'Elimination et de VAlorisation des Déchets**.

Le SYMEVAD, fort de ses 98 communes et de ses 320 827 habitants, a pour mission d'organiser et de mettre en œuvre une politique ambitieuse et moderne de prévention, de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés.



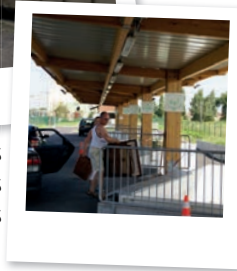
COMPÉTENCES DU SYMEVAD



Communication
et Prévention
des déchets



Traitement des
déchets



Bas de quai des déchèteries
et Haut de quai des
déchèteries du douaisis



Régie de
revente
d'énergie verte
Biométhane et
Photovoltaïque

Le SYMEVAD a su se doter en seulement 10 ans, de nouvelles usines modernes et performantes, tout en étant vigilant à leur dimensionnement pour ne pas hypothéquer la démarche de prévention des déchets.



2011- Centre de tri
des emballages



2015 - Ressourcerie



2016 - Unité TVME



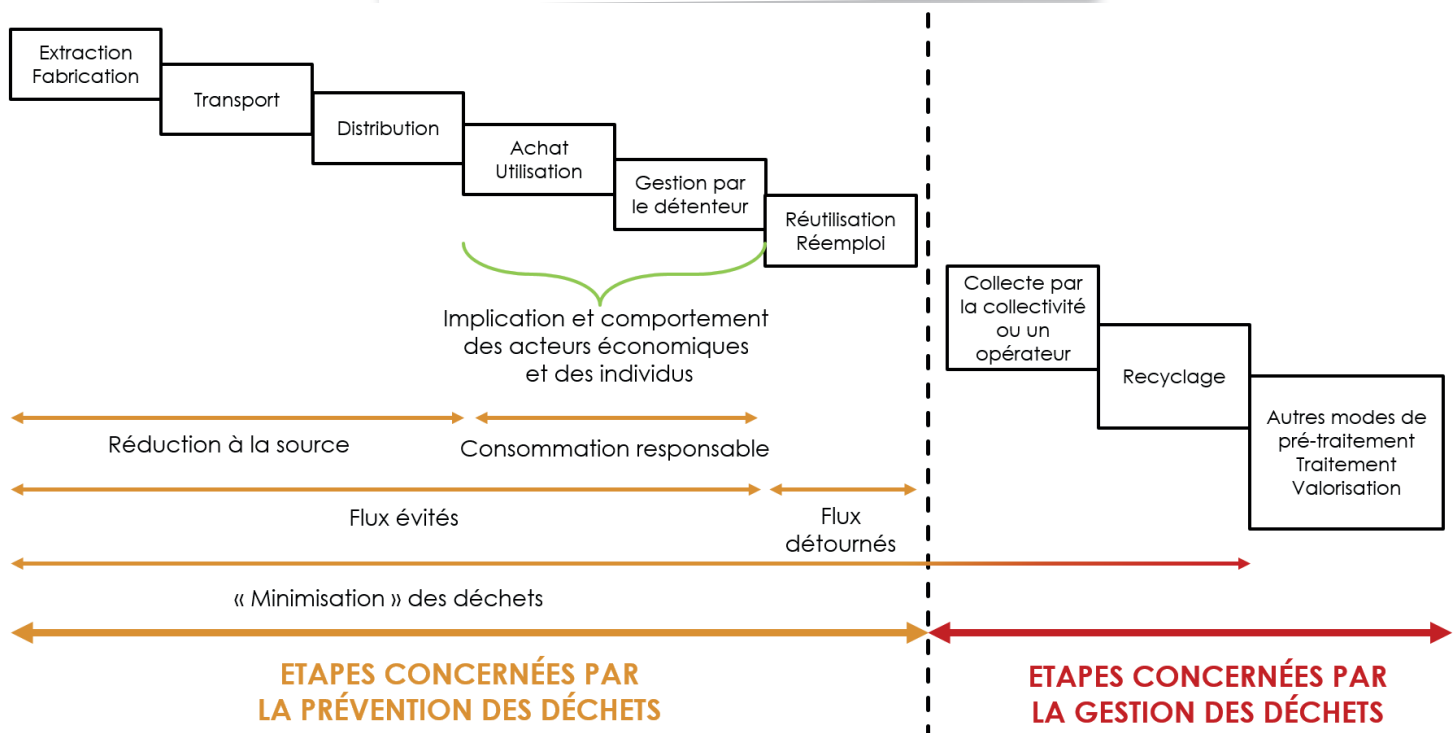
2018 - Centre de
compostage des végétaux

DÉFINITION DE LA PRÉVENTION

La prévention des déchets consiste à développer, en amont de leur gestion, des actions visant à éviter, réduire, voire retarder leur apparition, limiter leur nocivité et faciliter leur traitement, à chaque phase du cycle de vie des produits : de la conception jusqu'à la consommation, en passant par la production et la vente.

Les actions de prévention portent donc sur les étapes de la vie d'un produit, situées en amont de sa prise en charge à l'état de « déchet » par la collectivité.

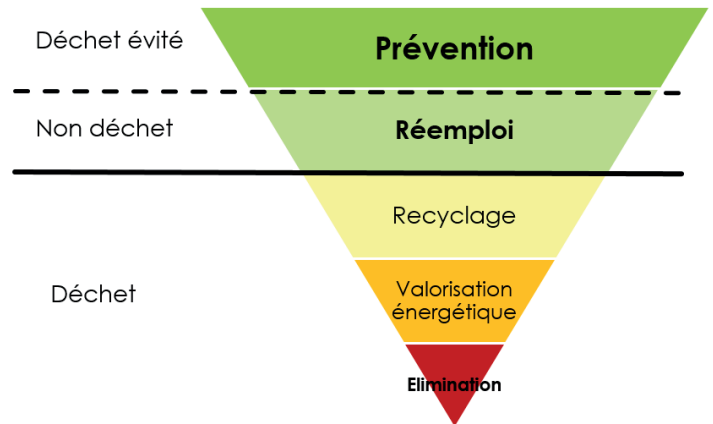
SCHEMA DE LA PRÉVENTION AU SEIN DU CYCLE DE VIE D'UN PRODUIT



Source ADEME

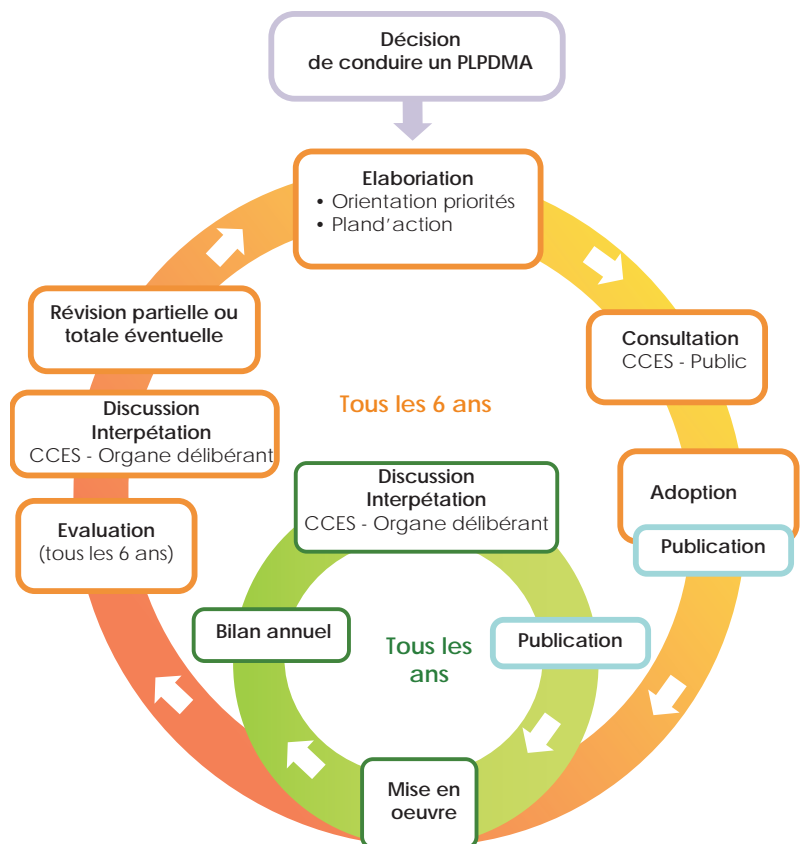
HIÉRARCHIE DU TRAITEMENT DES DÉCHETS

Par la Directive européenne 2008/98 CE, la Prévention est devenue une priorité dans la gestion des déchets (article 4). Le schéma ci-contre illustre la hiérarchisation du mode de traitement des déchets.



CYCLE D'ÉLABORATION, DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PLPDMA

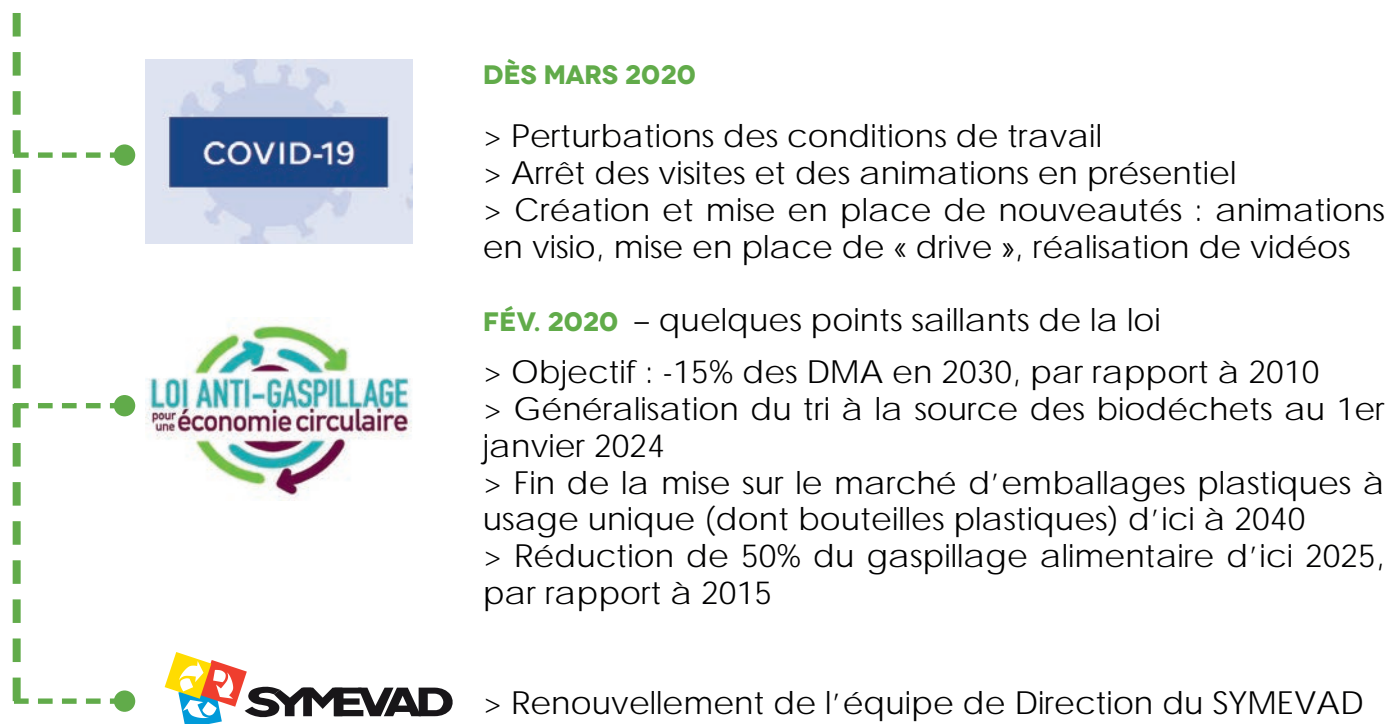
Le contenu et les modalités d'élaboration, de suivi et de révision des PLPDMA sont précisés dans le décret 2015-662 du 10 juin 2015



2

INDICATEURS GLOBAUX

LES FAITS MARQUANTS EN 2020



LE SERVICE PRÉVENTION EN 2020

MOYENS HUMAINS

- 5 personnes au Service Prévention : 1 responsable, 2 chargés de missions et 2 animateurs
- 1 responsable Communication (à 50%)
- 1 association des guides-composteurs : CADOSARCAHC

COÛT DU SERVICE

« Relativiser le coût de la Prévention par rapport aux coûts de gestion et d’élimination : en moyenne, le coût de la prévention est de 2€/hab/an, contre 90 €/hab/an pour la gestion globale des déchets »

[Extrait du guide ADEME « Elaborer et conduire avec succès un PLPDMA »]

INDICATEUR GLOBAL DU PLPDMA



2019

671 kg/hab/an

Objectif 2025

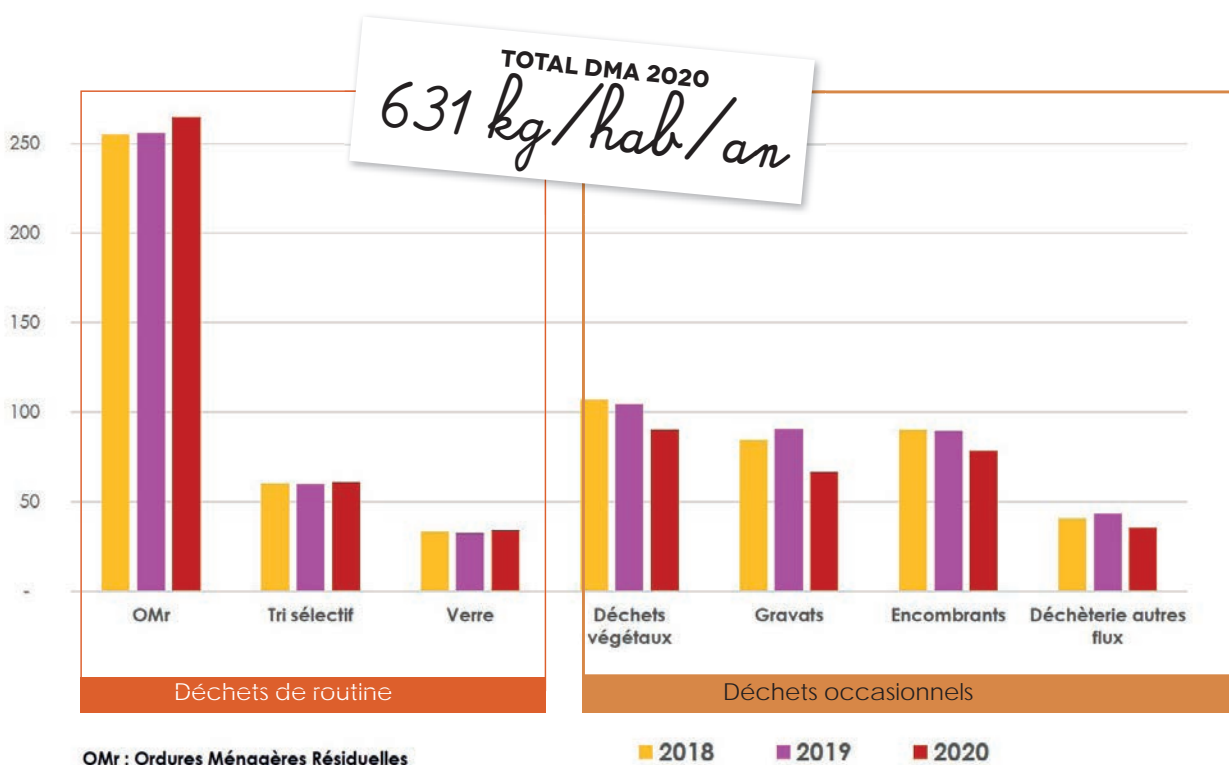
650 kg/hab/an

L'objectif retenu correspond à une baisse 3% des DMA en 6 ans.

SUIVI DES TONNAGES EN 2020

La réduction des tonnages des déchets, constatée sur l'année 2020, s'explique principalement par le **contexte liée à la Covid-19** (confinement, fermeture temporaire des déchèteries, suspension temporaire de certaines collectes) ainsi que par une météo peu productrice en végétaux. Toutefois **cette diminution n'est pas homogène**, si on détaille les évolutions des tonnages par flux de déchets. En effet, les déchets occasionnels, collectés majoritairement en déchèterie, ont diminué. Par contre, les déchets de routine, et principalement les ordures ménagères, ont malheureusement augmenté.

Evolution des tonnages DMA depuis 2018 (kg/hab/an)



3

DÉTAILS DES 8 AXES

PRÉSENTATION

Le PLPDMA a été élaboré dans la continuité des actions menées dans le cadre du dernier programme « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage », et en tenant compte du diagnostic effectué au préalable.

Le plan d'actions se décompose en 8 axes



Axe 1
Compostage



Axe 2
Gaspillage
alimentaire



Axe 3
Economie
& Réemploi



Axe 4
Consommation
responsable



Axe 5
Réduction
de la notivité



Axe 6
Programme
Consom'Acteurs



Axe 7
Sensibilisation



Axe 8
Technique déchets



Pour découvrir l'ensemble des actions prévues dans le PLPDMA, scannez le QR Code ci-contre ou sur <https://cutt.ly/NkonLYW>



ORIENTATIONS SUIVIES POUR L'ÉLABORATION DU PLPDMA



Privilégier les actions à fort potentiel de réduction, pour diminuer les tonnages



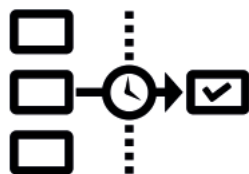
Démultiplier les actions expérimentales concluantes



Utiliser le dynamisme et la prise de conscience des administrés pour en faire des acteurs, voire des relais de la Prévention

*Humain - Proximité - Concret
Participatif - Accompagnement*

ORIENTATIONS TECHNIQUES DE MISE EN OEUVRE



Adapter et prioriser les actions en fonction du contexte et des opportunités



Renforcer le partenariat avec

- Les 3 EPCI (collecte & tarification)
- Les communes (proximité & implication terrain)



AXE 1 : COMPOSTAGE

Enrichir la terre, avec du compost produit soi-même, avec ses propres déchets et in situ



BILAN 2020

- Report et annulation des réunions publiques et des actions terrain de compostage (cause COVID)
- Elaboration de session de formation en visio, avec mise en place d'une distribution en drive, avec prise de rendez-vous.
- Création de vidéos explicatives



2024 :
Généralisation du tri à la source des biodéchets (c'est à dire des déchets alimentaires et déchets de végétaux)



CHIFFRES CLÉS 2020



- > 485 composteurs distribués en 2020
- > 23 083 composteurs depuis 2007
- > 18% des foyers équipés par le SYMEVAD

OBJECTIFS 2021

> Préparer la partie « Prévention », **du tri à la source des biodéchets**, (en testant à l'échelle de sites-pilotes de nouvelles actions et en renforçant celles qui fonctionnent déjà.)

> **Accompagner les EPCI** qui modifieraient ou supprimeraient leurs collectes de végétaux à domicile

*EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

Actions du PLPDMA qui démarrent en 2021



Réf	Actions	Réalisé 2020	Objectifs 2021
1-1	Distribution de composteurs individuels	485	1000
1-1a	Test de distribution sur des secteurs géographique délimités : éco-quartier, lotissement, petite commune		
1-2	Formation de référents compostage	-	20
1-2a	Formation de guides-composteurs pour étoffer et soutenir l'association CADOSARCAHC		
1-3	Expérimentation du composteur rotatif	-	3 collèges du territoire en lien avec Axe 2
1-4	Mise en place de composteurs partagés	1 (en cours)	3
1-5	Distribution de vermicomposteurs	5	10
1-6	Mise en place d'une opération « les déchets de jardin restent dans le jardin » pour tout public, avec des relais additionnels dans les communes (sur demande des EPCI*)		



AXE 2 : GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Réduire la quantité de denrées alimentaires jetées
Promouvoir la qualité de l'alimentation et le local

BILAN 2020

- Majorité des actions et animations reportées, suite COVID



Moins 50% de Gaspillage Alimentaire d'ici 2025, par rapport à 2015, notamment en restauration collective

CHIFFRES CLÉS 2020




- > 2 formations
- > 33 personnes formées

OBJECTIFS 2021

- > Sensibiliser les restaurations scolaires (école, collège, lycée)
- > En collège, coupler les 2 actions : Gaspillage Alimentaire & composteurs rotatifs

Réf	Actions	Réalisé 2020	Objectifs 2021
2-1	Expérimentation d'un protocole d'accompagnement simplifié pour la restauration collective	3 projets identifiés > reportés	Protocole validé et éprouvé sur 3 sites
2-1a	Couplage avec composteurs rotatifs en collège		NEW
2-3	Formation des structures-relais	2	2

 Actions du PLPDMA qui démarrent en 2021



AXE 3 : ÉCONOMIE & RÉEMPLOI

Accompagner et mettre en valeur des structures économiques et/ou sociales de proximité, engagées dans une démarche de Prévention

BILAN 2020

- Repair cafés et commerces fermés, cause COVID. Travail d'information pour la création de Repair Cafés.
- Réalisation de vidéos de mise en valeur de l'économie locale (Pel'Mêlé, Au vide-grenier, So'Mauricette, IdéesZD, Vrac'titude)



> Création d'un fonds pour le réemploi solidaire

> Création d'un indice de réparabilité sur les produits électriques et électroniques, et information sur les pièces détachées

CHIFFRES CLÉS 2020



- > 5 Repair cafés en activité
Cuincy, Lambres-lez-Douai, Leforest, Hénin-Beaumont, Douai
- > 6 Repair cafés en réflexion

OBJECTIFS 2021

- > Développer le réseau des **repair cafés** du territoire
- > Soutenir l'**achat d'occasion** en hyper-local (type magasin de ressourcerie)

Réf	Actions	Réalisé 2020	Objectifs 2021
3-1	Ouverture d'un magasin de vente d'occasion (type Ressourcerie)	-	Ouverture d'un magasin dans le secteur du douaisis
3-2	Accompagnement de la création de Repair Café	1 nouveau et 6 en projets	3
3-3	Création d'un autocollant « contenants » pour les commerçants	-	accompagnement à la création d'un groupe « Zéro Waste local » Lien Axe 6

NEW Actions du PLPDMA qui démarrent en 2021



AXE 4 : CONSOMMATION RESPONSABLE

Informier et accompagner pour consommer autrement

BILAN 2020

- Stop-pub : forte augmentation des demandes et création d'un nouveau modèle
- Couches lavables : création des sessions en visio, avec atelier de remise des kits. Création de vidéos. Groupe privé sur facebook
- Report des éco-événements (cause COVID)
- Adaptation du Challenge scolaire « les 12 Défis de SYM » (cause COVID)



- > Atteindre le Zéro plastique à usage unique, d'ici 2040 (palier 2030 : réduction de 50% des bouteilles plastiques)
- > Interdiction de cadeaux gratuits dans les boîtes aux lettres et renforcement des sanctions si non-respect du stop-pub
- > Interdiction de l'élimination des produits non alimentaires invendus

CHIFFRES CLÉS 2020



- > 48 familles sensibilisées aux couches lavables
- > 1 micro-crèche de 10 berceaux dotée

- > Stop-pub : création d'un nouveau visuel



- > 212 élèves sensibilisés sur l'année scolaire 2019- 2020



AXE 4 : CONSOMMATION RESPONSABLE

Informer et accompagner pour consommer autrement

OBJECTIFS 2021

> Intensification des actions « **couches lavables** », en ajoutant les professionnels de la petite enfance

> **Action spécifique**
« Stop-pub »

Réf	Actions	Réalisé 2020	Objectifs 2021
4-1	Accompagnement de structures professionnelles à l'utilisation des couches lavables	1	3
4-1a	Développement d'une offre de lavage externalisé des couches par des ESAT*		
4-1b	Opération de sensibilisation auprès des pro. de la petite enfance et assimilés (sage femme, médecin,...) avec kit de démonstration		
4-1c	Intervention de sensibilisation dans les lycées prof. formant aux métiers de la petite enfance		
4-2	Accompagnement des familles à l'utilisation des couches lavables	48	100
4-2a	Partenariat avec le clinique de Lambres-lez-Douai pour financement du kit SYMEVAD, aux mamans y ayant accouché		
4-3	Challenge scolaire « les 12 défis de SYM »	12 classes	mise en place d'une nouvelle version
4-4	Elaboration d'un guide pour réaliser un éco-événement	-	Guide à valider et à tester sur 3 événements
4-5	Stop-pub action de sensibilisation et distribution à l'échelle du SYMEVAD, en partenariat avec les communes		
4-6	Développer la consigne du verre en partenariat avec « Haut la consigne »		
4-7	Actions de sensibilisation à l'utilisation des protections menstruelles lavables		

*ESAT : Etablissement de Service et d'Aide par le Travail

 Actions du PLPDMA qui démarrent en 2021



AXE 5 : PRODUITS DANGEREUX

Promouvoir des alternatives moins nocives pour la santé des utilisateurs et pour l'environnement

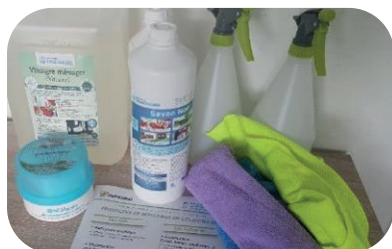
BILAN 2020

- 2 sessions de sensibilisation, en présentiel, avec remise d'un kit « ménage au naturel » au personnel communal
- Témoignage lors d'un webinaire sur la qualité de l'air intérieur



Possibilité de vente de médicaments à l'unité en pharmacie (en 2022)

CHIFFRES CLÉS 2020



- > 2 sessions de formation
- > 29 agents formés

OBJECTIFS 2021

> Renforcer les sessions de formation dans les communes avec remise d'un kit « ménage au naturel »

Réf	Actions	Réalisé 2020	Objectifs 2021
5-1	Formation des agents communaux à l'utilisation des produits ménagers naturels	2 sessions	10 sessions



AXE 6 : PROGRAMME CONSOM'ACTEURS

Former et accompagner l'usager pour l'aider à être pleinement acteur de sa consommation, à la maison, au travail, entre amis
Valider et soutenir les initiatives type création de collectif ou actions de consom'action

BILAN 2020

- Succès de la 1^{ère} édition-test 2019-2020, mais amputée des dernières sessions cause COVID.
- Pour la 2^{ème} édition 2020-2021, transformation de tout le programme et animation en mode visio



Affichage d'un bonus/malus sur certains produits pour permettre aux consommateurs de choisir en connaissance de cause (dès 2021)

DES RENCONTRES THÉMATIQUES



Présentation



Alimentation



Fêtes et Loisirs



Produits chimiques



Hygiène et Beauté



Vie quotidienne



Gestion des déchets



Clôture



AXE 6 : PROGRAMME CONSOM'ACTEURS

Former et accompagner l'usager pour l'aider à être pleinement acteur de sa consommation, à la maison, au travail, entre amis
Valider et soutenir les initiatives type création de collectif ou actions de consom'action

CHIFFRES CLÉS 2020



1^{ère} édition (de sept. 2019 à mai 2020)
> 8 sites pilotes
> 46 réunions,
totalisant 1 015 participants

2^{ème} édition 2020-2021
> 7 réunions et 6 visio-conférences
totalisant 232 participants (entre sept. et déc. 2020)



OBJECTIFS 2021

> Partenariat fort avec les communes-hôtes pour la 3^{ème} édition 2021-2022, du Programme Consom'Acteurs

Réf	Actions	Réalisé 2020	Objectifs 2021
6-1	Elaboration et réalisation du Programme Consom'acteurs	2 éditions dont 1 en cours	3 ^{ème} édition 2021-2020
6-2	Accompagnement à la création de collectif Consom'Acteurs	Nombreuses initiatives individuelles ou portées par des associations existantes (Repair café, Vide dressing, bourse aux jouets...) et partage via facebook	
6-3	Dans le cadre du label E3D* de l'Education Nationale, élaboration d'un module « vers le zéro déchet à l'école » en lien avec l'OCCE**. Module à destination du trio Enseignant/Parent d'élève/Commune	NEW	
6-4	Accompagnement à la création d'un groupe « Zero Waste local », pour bénéficier de la mutualisation des actions créées par le réseau de la centaine des groupes locaux du réseau « Zero Waste France »	NEW	

*E3D : Ecole/Etablissement en Démarche de Développement Durable

**OCCE : Office Central de Coopération à l'Ecole

NEW Actions du PLPDMA qui démarrent en 2021



AXE 7 : SENSIBILISATION

Informier et sensibiliser aux thématiques liées à la Prévention des déchets

Positionner le SYMEVAD comme référent Prévention du territoire

BILAN 2020

- Visites pédagogiques et animations annulées, reportées ou restreintes, cause COVID
- Réalisation de nombreuses vidéos et partenariat avec ILTV
- Renforcement de la sensibilisation à la Prévention, via le site Internet et les réseaux sociaux



> Un logo unique pour le tri (Triman),



avec information sur le geste à effectuer (2021)

> Elus et fonctionnaires de collectivités suivent une formation sur l'économie circulaire, la prévention et la gestion des déchets

CHIFFRES CLÉS 2020



> 1 828 visiteurs répartis de la façon suivante

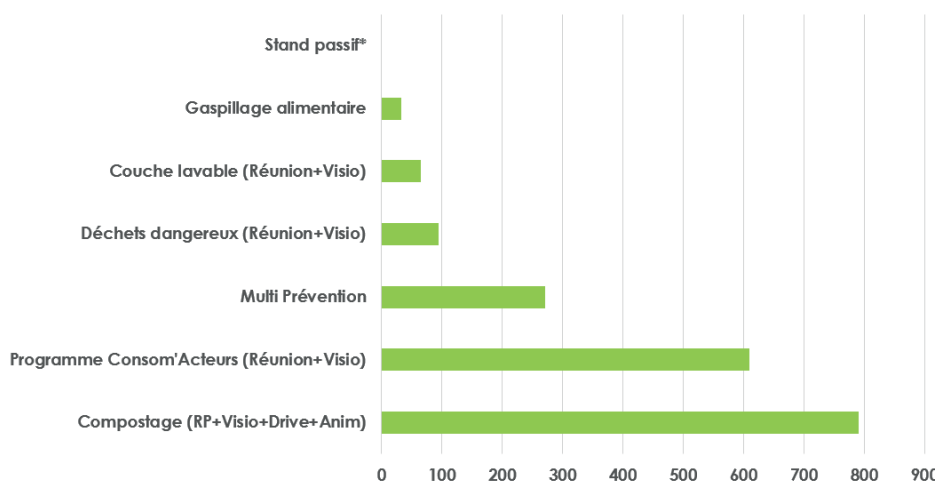
Centre de tri	1381
Ressourcerie	320
Jardin	127



> Une dizaine de capsules réalisées en 2020 disponibles sur



Animations extérieures 2020 - nombre de personnes sensibilisées -



> 1865 personnes sensibilisées

> 84 actions extérieures




AXE 7 : SENSIBILISATION


Informer et sensibiliser aux thématiques liées à la Prévention des déchets

Positionner le SYMEVAD comme référent Prévention du territoire

OBJECTIFS 2021

- > Reprise des visites et des animations ...
- > Renforcement de la communication des gestes de Prévention, auprès du tout public

Réf	Actions	Réalisé 2020	Objectifs 2021
7-1	Elaboration d'un programme de communication ciblé	fait	
7-2	Création d'une identité prévention « Ensemble devenons Consom'Acteurs	fait	
7-3	Visite des équipements du SYMEVAD	1 828	2 000
7-4	Session d'acculturation pour les élus du territoire		NEW
7-5	Elaboration de « kits communication » pour les 98 communes et les 3 EPCI, <ul style="list-style-type: none"> • sur des sujets ciblés (stop-pub, couches lavables, ...) • sur des gestes simples type « 1 mois, 1 geste » Composition d'un kit : textes rédigés pour journal communal, site internet et réseaux sociaux, illustrations, affiches, etc		NEW
7-6	Réalisation des vidéos de sensibilisation (série Rencontre, les 5R...), partenariat avec ILTV		NEW
7-7	Elaboration d'une stratégie de communication Prévention, à l'attention des utilisateurs des déchèteries		NEW

 Actions du PLPDMA qui démarrent en 2021



AXE 8 : TECHNIQUE DECHETS

Identifier et agir, avec les 3 EPCI « collecte », sur les thématiques dépendant de leur compétence et permettant d'améliorer les actions de prévention

BILAN 2020

- Fonctionnement des déchèteries et production de déchets, perturbés (cause COVID)



> 2023
Harmonisation des couleurs des poubelles

> Partenariat avec acteurs de l'ESS* pour gisement réemploi en déchèterie

OBJECTIFS 2021

> Partenariat fort avec les communes en tant que relais et/ou acteur de la Prévention

> Partenariat avec les EPCI en démarche d'optimisation de la collecte

> Actions dans les déchèteries : 100% dotées d'un espace « réemploi »

Réf	Actions	Réalisé 2020	Objectifs 2021
8-1	Etat des lieux de la provenance des DMA	-	Etat des lieux réalisé
8-2	Mise en place d'une benne « Réemploi » dans toutes les déchèteries	> reporté	Les 11 déchèteries sont dotées
8-3	Elaboration et envoi d'un livret de présentation des actions PLPDMA à destination des 98 communes, avec questionnaire d'engagement pour planifier les actions		NEW
8-4	Participation aux études d'optimisation de collecte des EPCI, par le prisme de la prévention		NEW
8-5	Création d'un espace « communication » dans les déchèteries situées sur le Douaisis (proposition pour celles de la CAHC et CC Osartis-Marquion) pour sensibiliser l'utilisateur in situ à la prévention		NEW

*ESS : Economie Sociale et Solidaire

NEW Actions du PLPDMA qui démarrent en 2021



**PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION
DES DÉCHETS MÉNAGERS
ET ASSIMILÉS 2020 - 2025**

**BILAN 2020
ET
OBJECTIFS 2021**



60, rue Mirabeau Prolongée
CS 10 014
62 141 EVIN MALMAISON CEDEX



Tél : 03 21 74 35 99
Fax : 03 21 74 35 23